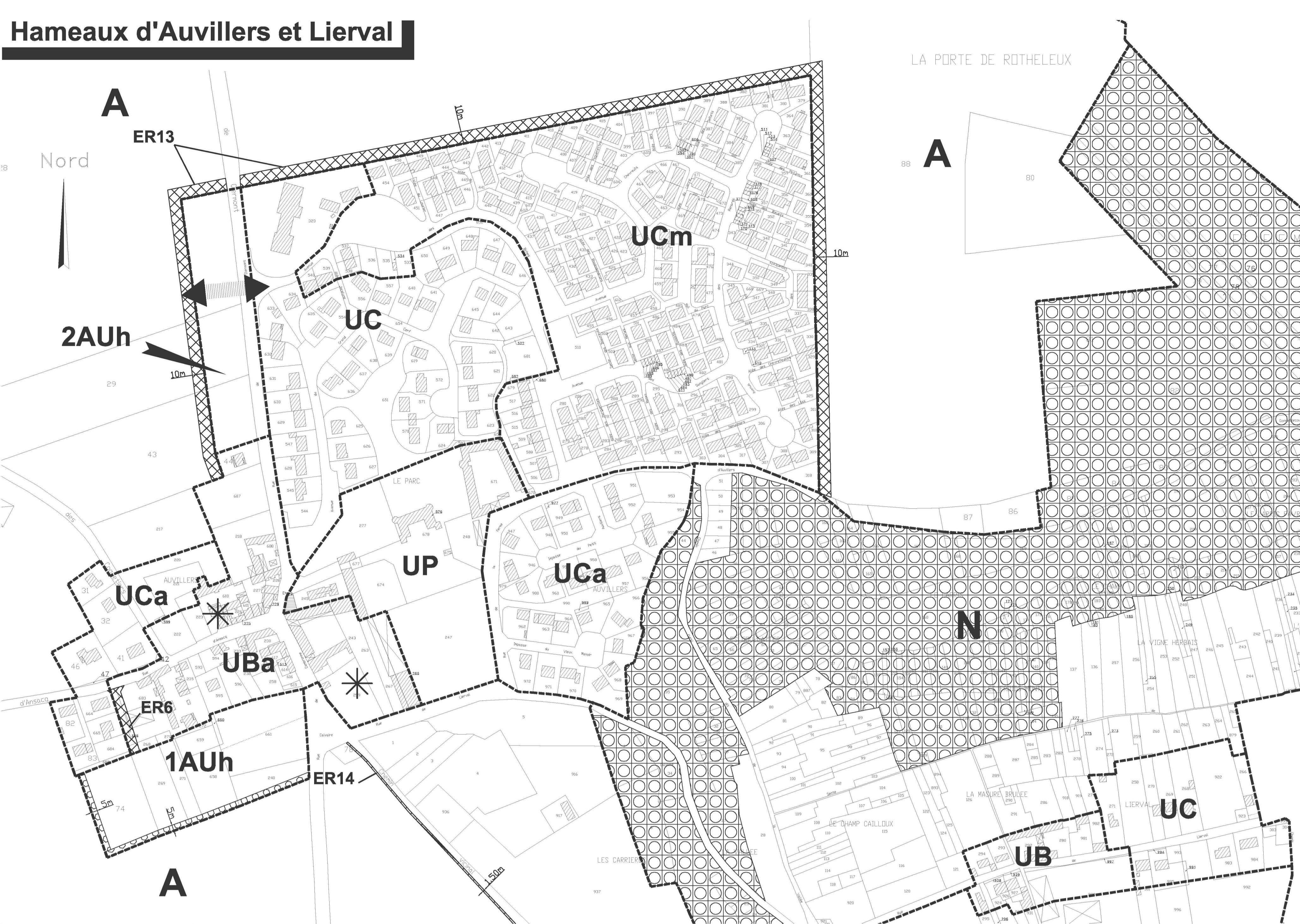


Hameaux d'Auvillers et Lierval



LEGENDE

- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Bande d'inconstructibilité
- Limite de zone et de secteur
- Bande boisée à créer
- Orientation d'aménagement (voie de desserte)
- Principe de voie
- Ferme

N : zone naturelle sensible à protéger très strictement en raison de la qualité des paysages.

A : zone naturelle qu'il convient de préserver en raison de la qualité agricole des terrains et la volonté de maintenir l'activité agricole.

UA : zone urbaine d'origine villageoise. Il s'agit du centre ancien du village.

UB : zone urbaine de type "organique". Ce sont les faubourgs ruraux (fermes complétées par de l'habitat et des implantations plus récentes).

UC : zone urbaine de type "pavillonnaire". La vocation est essentiellement l'habitat.

UCa : secteur urbain non desservi par le réseau d'assainissement eaux usées.

UCm : secteur urbain au parcellaire de petite taille, et à l'urbanisation dense.

UD : zone urbaine vouée aux équipements publics.

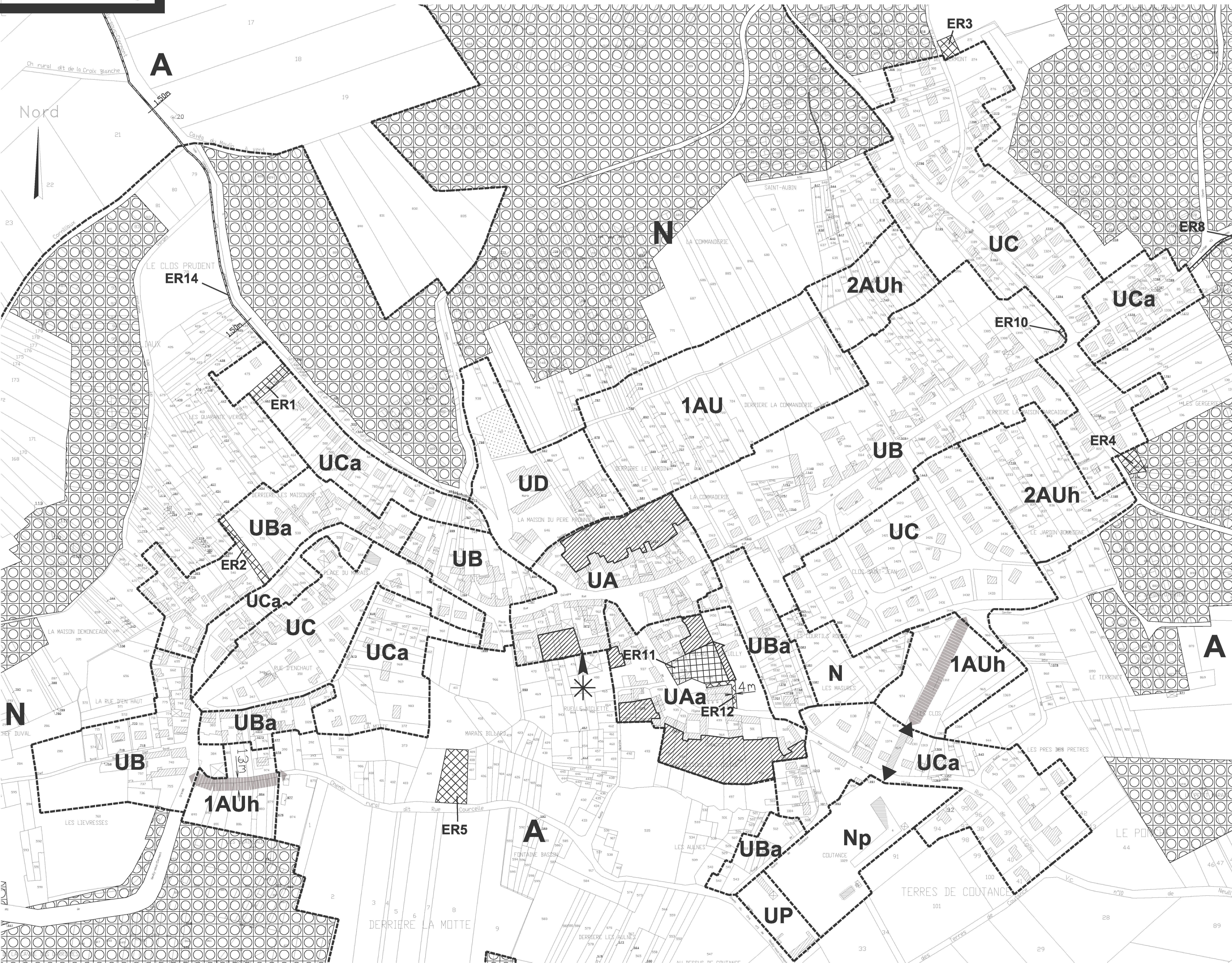
UP : zone urbaine de type grande propriété attachant à un parc.

1AUh : zone naturelle non équipée, urbanisable à court et moyen terme, destinée à recevoir des constructions à usage d'habitation.

2AUh : zone naturelle non équipée destinée à l'urbanisation future.

1AU : Zone naturelle urbanisable à court terme destinée à recevoir des constructions et des installations à usage d'habitation dont une partie ou la totalité de la zone sera consacrée à un ensemble d'équipements et de logements à destination des personnes âgées.

Centre-bourg



COMMUNE DE
NEUILLY-SOUS-CLERMONT
(OISE)

PLAN LOCAL D'URBANISME

DECOUPAGE EN ZONES 3
1 / 2 0 0 0 è m e

Vu pour être annexé à la délibération en date du: Arrêté le:
Approuvé le:
Modifié le:

Conduite d'opérations Direction Départementale de l'Équipement de l'Oise
Subdivision de Clermont
Bureau d'études S.A.R.L. d'architecture "Aménager le territoire"
15, rue des Veneurs - 60200 COMPIEGNE
Tél 03 44 20 04 52 - Fax 03 44 86 88 37